



©



L'accessibilité universelle

L'accessibilité universelle, c'est l'accès à tout pour tout le monde.

Ça veut dire que chacun doit pouvoir facilement participer aux activités de la société.



Chacun doit pouvoir :

- participer à la vie sociale.
Par exemple, pouvoir rencontrer d'autres personnes.
- participer à la vie culturelle.
Par exemple pouvoir aller au cinéma ou au théâtre.
- participer à la vie économique.
Par exemple pouvoir travailler ou aller au magasin.



L'accessibilité universelle permet l'inclusion.

Ça veut dire que grâce à ça chacun aura sa place dans la société.

L'accessibilité universelle permet l'équité.

Ça veut dire que grâce à ça tout le monde a les mêmes droits.



L'accessibilité universelle c'est aussi que tout le monde ait :

- accès à l'environnement.

Par exemple, pouvoir facilement aller où on veut.

- accès aux transports.

Par exemple, pouvoir prendre le bus ou le métro.



- accès à l'information et à la communication.

C'est recevoir des informations claires pour tous.

C'est pouvoir avoir accès à des outils pour parler ou s'exprimer.

Par exemple pouvoir utiliser

le langage Facile à Lire et à Comprendre.



L'accessibilité universelle c'est l'accès à tout pour tout le monde.

Même si on a un handicap.

Même si on est une personne âgée ou jeune.

Même si on vient d'un autre pays.

Même si on vit à la campagne.



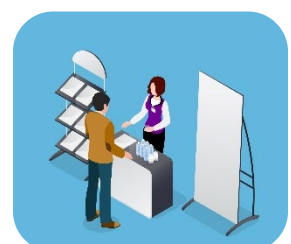
L'AVIQ travaille avec des associations pour que la société soit accessible.

L'AVIQ a plusieurs objectifs pour y arriver.

Par exemple :

- Organiser des **sensibilisations**.

C'est expliquer à des personnes c'est quoi l'accessibilité.



- Organiser des **formations** pour les personnes qui construisent des bâtiments.
Comme ça ils peuvent construire des bâtiments accessibles.
- Donner des **conseils** sur l'accessibilité.



Si vous souhaitez plus d'informations à ce sujet
vous pouvez envoyer un email à l'adresse suivante :

numerograttuit@aviq.be

